

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT SAVOIE

COMMUNE VIVIERS DU LAC

## Nombre de Conseillers

En exercice	17
Présents	13
Absents	4
Pouvoirs	2
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation : 2 septembre 2025

Date d'affichage : 2 septembre 2025

Délibération D2025\_054 CNAS : désignation d'un élu référent

La secrétaire de séance,

00011007

Mme LAPLANCHE



## EXTRAIT DU REGIS ID: 073-217303288-20250908-D2025\_054-DE

Le lundi 8 septembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents: M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRENARD Michel, MARTINEZ Mme LAPLANCHE Delphine, Mme Nathalie, MONANGE Mme MERLIER Séverine, Mme Myriam, Mme SCAPOLAN Martine,

Pouvoir(s):

M. ROBERT donne pouvoir Mme GINET

Mme THUILLIER donne pouvoir à Mme LAPLANCHE

Absent(s): Christian PLUCHE, Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : Madame Delphine LAPLANCHE.

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de désigner un délégué de la commune de Viviers du lac afin de la représenter au sein du Comité National d'Action Sociale, instance à laquelle adhère la commune.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Robert AGUETTAZ comme délégué au sein du CNAS afin de représenter la commune de Viviers du Lac.